

MILVIGNES

Les cloches réduites au silence

A Auvernier et à Bôle, des citoyens souhaitent dormir sans être perturbés par la sonnerie des temples. Jusqu'à fin juin, Milvignes a donc décidé de réduire leurs cloches au silence durant la nuit. Au terme de cette période, les habitants pourront donner leur avis.

«Ce n'est pas une affaire d'Etat», s'amuse Natacha Aubert, conseillère communale chargée du patrimoine bâti de la commune de Milvignes, «mais régulièrement, des habitants se plaignent des cloches de nos temples. Vaut-il la peine de les faire sonner alors que des gens en souffrent dans leur sommeil?».

La sonnerie des cloches de nos villages rythme notre quotidien «depuis le XVIII^e siècle, mais on peut aujourd'hui s'interroger sur son utilité, dès 22 heures surtout», observe-t-elle, alors que tout le monde ou presque a un portable ou au moins une montre sur sa table de nuit.

«On souhaite préserver les traditions» «Pour satisfaire chacun et dans la mesure du raisonnable», explique le Conseil communal, il a été décidé de cesser de faire sonner les cloches de dix heures du soir à six heures du matin, offrant «un répit aux habitants des abords immédiats des clochers». Et ceci indépendamment du rythme des sonneries, différent selon les localités, «un héritage d'avant la fusion», dit Natacha Aubert.

On signale par exemple la fin de la semaine laborieuse à 18 h à Bôle, mais à 17 h à Colombier. La seule chose qu'a souhaité garantir la conseillère communale, c'est que cette suspension des sonneries des trois temples ne soit pas compliquée, donc coûteuse. Ce qu'a promis l'entreprise d'Echallens qui s'occupe de la technologie des clochers, Micro-technique Horlogerie Meyer. «Mais on souhaite préserver les traditions, notam-



Les clochers de Milvignes seront désormais silencieux la nuit. En tout cas pendant six mois.

Photos Jacques Laurent

ment le couvre-feu de 22 h, pour aider les gens à aller au lit», sourit Natacha Aubert.

Rien à voir avec ce qui est religieux

Et la paroisse, en l'occurrence protestante, a-t-elle été consultée? «Non, la sonnerie de nos temples n'a rien à voir avec ce qui est religieux, sauf, bien sûr, pour appeler les fidèles au culte. Là encore, il y a d'ailleurs des différences. A Auvernier, on ne sonne les cloches que lorsqu'il y a une célébration; à Colombier, c'est tous les dimanches à 10 heures.»

A l'issue de ces six mois de silence nocturne, les habitants de Milvignes seront invités à faire part de leurs remarques à la chancellerie de la commune. L'exécutif tranchera, quitte à se faire ensuite... sonner les cloches. *Jacques Laurent*

Golden
Optic

Votre opticien du Littoral
Av. de la Gare 9A Colombier 032 841 42 32

1 paire achetée
1 paire offerte



2^{ème} paire solaire
offerte à votre vue



Examen de la vue
d'une valeur de
CHF 45.- offert

Sur présentation de ce bon avant l'examen
et sur rendez-vous
Valable jusqu'au 28.02.2025

voir conditions en magasin

Près de chez
vous à Boudry

VAUTHIER
MENUISERIE

2017 Boudry
+41 32 843 02 20
info@vauthier.ch
www.vauthier.ch

Les spécialistes pour
EgoKiefer
Fenêtres et portes



AVIS OFFICIELS

Demandes de permis de construire

Les plans peuvent être consultés aux administrations communales.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal de la commune concernée.

Délai d'opposition: se référer à la Feuille Officielle cantonale.

COMMUNE DE CORTAILLOD

Demande de M. Laurent Maye, Etienne Maye S.A., Areuse 5, 2016 Cortaillod, pour le compte de Mme Noémie et M. Christophe Isaak, 2016 Cortaillod, de procéder au remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur, au lieu-dit Prés-Faccoud, chemin des Landions 18, article 5164 – 120007/2555734 du cadastre de Cortaillod.

Délai d'opposition: 3.3.2025

Demande de M. Théophile Ischer, Jordils 21, 2016 Cortaillod, pour le compte de ÔM Créations S.à.r.l., 2016 Cortaillod, de procéder à l'agrandissement du balcon sud, à la construction d'un jardin d'hiver non chauffé, à la construction d'une coursive nord et à l'assainissement énergétique, au lieu-dit Petite-Fin, chemin des Jordils 21, article 5201 – 1198988/2554432 du cadastre de Cortaillod.

Délai d'opposition: 3.3.2025

COMMUNE DE ROCHEFORT

Demande de N. Angelo Spina, 2019 Rochefort, de procéder à la construction d'un mur de séparation entre le jardin et la route, au lieu-dit la Vieille-Fontaine 23A, article 3186 – du cadastre de Rochefort.

Délai d'opposition: 3.3.2025

Demande de noue studio S.à.r.l., Grand-Rue 63, 1700 Fribourg, pour le compte de M. Benjamin Bold, 2016 Cortaillod, et de Mme Manon Gogniat, 2016 Cortaillod, de procéder à l'agrandissement des fenêtres existantes sud et à l'inversion de la position de la cuisine et de la chambre, au lieu-dit Champs-Derniers 9, article 2396 – 1203888/2553936 du cadastre de Rochefort.

Délai d'opposition: 3.3.2025

Demande de noue studio S.à.r.l., Grand-Rue 63, 1700 Fribourg, pour le compte de M. Benjamin Bold, 2016 Cortaillod et de Mme Manon Gogniat, 2016 Cortaillod, de procéder au changement du producteur de chaleur existant par une pompe à chaleur extérieure avec nouveau chauffage au sol, au lieu-dit Champs-Derniers 9, article 2396 – 1203889/2553943 du cadastre de Rochefort.

Délai d'opposition: 3.3.2025

COMMUNE DE BOUDRY

Demande de Mme Valérie Rochat, 2017 Boudry, de procéder à l'installation d'une pompe à chaleur air/eau, au lieu-dit La Gueula, rue du Verger 13, article 4274 – 1200376/2554572 du cadastre de Boudry.

Délai d'opposition: 3.3.2025



CONVOCAATION

Le Conseil général de la Ville et Commune de Boudry est convoqué en séance extraordinaire le vendredi 7 février 2025 à 18 h 30 heures, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil général

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbaux des séances du 18 novembre et du 16 décembre 2024 – correspondances
3. Nomination d'un membre supplémentaire au Conseil intercommunal du Syndicat du Théâtre régional de Neuchâtel (SITRN), à la suite d'une modification de l'article 5 de son règlement, adopté, sur proposition du Comité de direction, en séance du 12 décembre 2024
4. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal de la STEP La Saunerie, en remplacement de M. C. Monteiro Ramos, démissionnaire
5. Nomination d'un membre à la Commission des naturalisations et des agrégations, en remplacement de Mme S. Cassard, démissionnaire
6. Nomination d'un membre à la Commission technique de l'aménagement du territoire, ainsi qu'à la Commission non-permanente ayant pour mission d'accompagner les travaux du PAL, en remplacement de M. S. Rossetti, démissionnaire
7. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 21'000.- TTC pour l'établissement d'un avant-projet pour la réalisation d'un trottoir, d'un cheminement piétonnier et d'aménagements modérateurs sur le fbg Ph.-Suchard (Gillettes) et la route de la Gare

8. Interpellations
9. Informations du Conseil communal
10. Questions

Boudry, le 24 janvier 2025

CONSEIL COMMUNAL

COMMUNE DE LA GRANDE BÉROCHE

Les plans suivants peuvent être consultés au bureau communal, rue du Temple 1, 2022 Bevaix.

Demande de Immarea Holding S.A., de procéder à la construction d'un bâtiment industriel, chemin des Chapons-des-Prés 13, articles N°s 8251 et 8076 du cadastre de Bevaix, Zone d'activités économiques.

Délai d'opposition: 10.2.2025

Demande de Joao Medeiros Gomes CFF SA Immobilier, de procéder à la transformation du bâtiment voyageur de la gare de Bevaix et au remplacement de la production de chaleur par une PAC air-eau, rue de la Gare 16, article N° 8049 du cadastre de Bevaix, Aire ferroviaire.

Délai d'opposition: 10.2.2025

Demande d'installation de panneaux solaires de 19.57 kWc sur champs, chemin de la Rose 12, article N° 5553 du cadastre de Gorgier, Zone résidentielle à faible densité.

Délai d'opposition: 3.3.2025

Demande d'ajustement du permis SATAC 114405, modification des aménagements extérieurs, route de Vaumarcus 25, articles N°s 1592, 184 et 472 du cadastre de Sauges, Zone viticole.

Délai d'opposition: 3.3.2025

COMMUNE DE LA GRANDE BÉROCHE

Demande de mise en conformité pour la modification d'un muret en pierres sèches et l'aménagement d'une terrasse en gravier perméable, Crêt-aux-Moines 6, article N° 1882 du cadastre de Saint-Aubin, Zone agricole.


Délai d'opposition: 3.3.2025

URGENCES 144

VIE DES PAROISSES

 **Eglise pour Christ**
Cortaillod En Segrin 1

Dimanche 2 février 2025 Culte à 10 heures
programme pour les enfants

 **Eglise évangélique libre**
Avenue de la Gare 1
2013 Colombier

Cultes Tous les dimanches à 9 h 45
Programme pour les enfants et adolescents

VIE DES PAROISSES

 **eren**

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Paroisse du Joran
Bevaix – Boudry – Cortaillod – La Béroche

Dimanche 2 février 2025
Culte à 10 heures, avec sainte cène, au temple
de Bevaix, Catherine Borel

Paroisse de La BARC
Bôle – Auvernier – Rochefort – Brot-Dessous
Colombier

Dimanche 2 février 2025
Culte à 10 heures, au temple d'Auvernier,
Diane Friedli

 **ÉGLISE CATHOLIQUE**
NEUCHÂTEL

Paroisse Saint-Paul du Littoral Ouest
Neuchâtelois

Boudry
Dimanche 2 février 2025 Messe à 10 h 30
Mercredi 5 février 2025 Partage de la parole:
église de Boudry à 19 h 30

Gorgier
Samedi 1^{er} février 2025 Messe à 17 h 30
Mardi 4 février 2025 Messe à 8 h 30

Paroisse catholique de Colombier – Bôle
Auvernier – Rochefort – Chambrelieu

Colombier
Jeudi 6 février 2025 Messe suivie
de l'Adoration à 8 h 30
Vendredi 7 février 2025 Lecture de l'Évangile
à l'église Saint-Etienne
à 17 h 30

Eglise évangélique de La Béroche

Dimanche 2 février 2025 Culte partage à 10 heures

 **GOSPEL CENTER**
LA BÉROCHE

Dimanche 2 février 2025 Culte à 10 heures
avec Werner Lehmann
Mercredi 5 février 2025 Gospel Women à 19 h 30

Au service de Dieu et du Prochain



Chemin de Bayard 7
2024 St-Aubin
st-aubin.armeedusalut.ch

Vendredi 31 janvier 2025 19 h 30 Groupe de jeunes
(dès 16 ans)
Dimanche 2 février 2025 10 h 00 Culte
Lundi 3 février 2025 18 h 30 P'tit foot du lundi
Mardi 4 février 2025 12 h 00 Table Ouverte
- Repas pour tous
Mercredi 5 février 2025 20 h 00 Mères en prière
Jeudi 6 février 2025 8 h 30 Prière du matin

URGENCE pédiatrique
0848 134 134

Médecin – Pharmacien
Dentiste
0848 134 134

BÔLE

De l'Areuse à la baie d'Along

Jusqu'au 2 février, la Bôloise Michèle Favre-Cottini expose les toiles d'une vie à la galerie de l'Evole. Inconsciente de son talent, l'artiste évite la représentation laborieuse; elle peint comme elle ressent.

Il y avait du monde, le 24 janvier, vers 18 h 30, à la galerie de l'Evole, à Neuchâtel. Dont beaucoup d'anciens collègues enseignants de l'artiste dont on vernissait l'exposition. C'est émouvant: Michèle Favre-Cottini, atteinte de cécité, propose les toiles d'une vie dans cette agréable galerie, et ce jusqu'au 2 février seulement: autant dire qu'il est urgent d'aller se rendre compte du talent de cette ancienne professeure d'allemand. Trop longtemps, elle s'est abstenue de peindre pour obéir aux injonctions de son père qui craignait que sa fille ne tourne mal dans ce milieu d'artistes et de modèles dévêtus!

Pourtant, et fort heureusement, l'enseignante a progressivement dédié ses vacances d'été, puis l'essentiel de ses loisirs à sa passion, la peinture. Michèle



A la galerie de l'Evole, devant «Les coings», l'artiste est en pleine discussion durant le vernissage.

Photo Jacques Laurent

Favre-Cottini suivra des cours à l'académie Maximilien-de-Meuron, bénéficiant de l'accompagnement du peintre Gérald Comtesse. Et puis, surtout, elle fréquentera assidûment l'atelier de l'artiste neuchâtelois Domenico Sorrenti, ou atelier des Péreuses, à Serrières, qui accueille et appuie quelques artistes amateurs: «la qualité de mes créations doit beaucoup à Domenico Sorrenti», dit-elle, «il a su me donner la confiance qui me manquait; sa présence m'a fait du bien».

Le résultat est là, aux cimaises de la galerie de l'Evole. Michèle Favre-Cottini peint des choses simples, des fruits, des légumes, des natures mortes, des souvenirs de ses promenades au bord de l'Areuse et de ses voyages au Vietnam. Ou encore, plus surprenant, ses tubes de peinture à l'huile et sa spatule. «Je peins ce que j'ai sous la main, ne serait-ce que des fleurs ramassées ou des objets qui traînent çà et là», dit l'artiste, inconsciente de son talent. La peinture de Michèle Favre est instinctive et c'est sa force.

Jacques Laurent

CORTAILLOD

Le Judo club adapte sa stratégie par équipes

Le Judo club Cortaillod-Neuchâtel annonce des changements importants concernant ses équipes évoluant en Ligue Nationale A (LNA). Ces ajustements visent à aligner les ambitions sportives du club avec une gestion durable et une stratégie à long terme.

Du côté des dames, le club est fier de confirmer leur maintien en LNA. Pour cette saison 2025, la compétition se déroulera sous le format innovant d'une Swiss Cup, décidé par la Fédération suisse de Judo (FSJ), et offrant un cadre compétitif différent mais tout aussi stimulant.

La Swiss Cup aura lieu le 9 décembre en même temps que le Final4 pour les équipes hommes LNA. En parallèle de

la LNA, une équipe féminine participera à la ligue régionale afin d'offrir aux jeunes athlètes l'opportunité de renforcer leur confiance, d'acquérir de l'expérience, et de se perfectionner techniquement en vue des compétitions nationales.

Le team masculin prend lui un nouveau départ. Après plusieurs saisons riches en apprentissages et en émotions au plus haut niveau, l'équipe a décidé de se retirer de la LNA pour évoluer en ligue régionale.

Ce repositionnement permettra de renforcer les bases de l'équipe, de favoriser le développement des jeunes talents locaux et de préparer un retour à la compétition nationale dans des conditions optimales.

(comm-réd)

Le Dr Jacques Boulan

est heureux de vous annoncer le transfert de son cabinet à l'

Hôpital de la Providence

à Neuchâtel au 4^e étage le
10 février 2025.

032 843 00 23

jacques.boulan@hin.ch

Médecine générale – Micronutrition –
Permis poids lourds
Accepte les nouveaux patients

Borioli
Pompes funèbres

Nous vous accueillons à notre nouvelle adresse (sur rendez-vous)

Route de Boudry 22a - 2016 Cortaillod - Box 77 - 1er étage

032 841 42 42
www.boriolipf.ch

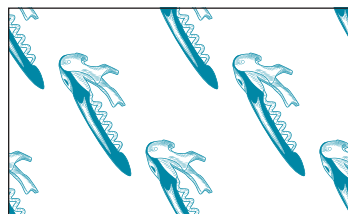


GARAGE
DES CHESEAUX

2027 Montalchez

076 482 04 88

Cette annonce est un bouchon, votre nouveau cru aurait pu y prendre sa place!



Littoral
RÉGION

MILVIGNES

Le parascolaire met en scène ses talents

Les enfants du parascolaire de Milvignes étaient sous les feux de la rampe samedi soir au théâtre de Colombier. Point d'orgue d'un concours artistique baptisé «Le Para a un incroyable talent», le spectacle a réuni les finalistes sous les yeux des conseillers communaux qui ont tenu le rôle du jury. Le Petit Croqu' dance a remporté la palme.

Parce que les bancs des écoles regorgent de talents en herbe qui ne demandent qu'à éclore, le service de l'enfance de la commune de Milvignes a décidé braquer un coup de projecteur sur les graines de stars du parascolaire. «Le projet a démarré après les vacances d'octobre et il a tout de suite rencontré un succès fou: 32 groupes se sont inscrits. Nous avons dû organiser des présélections sans quoi nous aurions eu un spectacle de six heures», s'enthousiasme Anne-Emilie Stucker, directrice du parascolaire.



Les enfants ont présenté un spectacle de qualité. Photo SP

Théâtre, danse, gym, musique, chant ou encore magie: les groupes réunissant des enfants entre 4 et 10 ans ont répétés leurs shows en dehors des horaires du parascolaire et se sont impliqués au-delà des espérances. Le projet visait un double objectif:

permettre aux enfants des cinq sites de Bôle, Auvèrnier et Colombier de se rencontrer et créer des liens entre les équipes éducatives afin de favoriser les remplacements.

Améliorer la qualité de l'accueil

«L'idée est de proposer un travail pédagogique qui ne se limite pas au gardiennage et au travail scolaire, nous avons voulu améliorer la qualité de l'accueil et éviter que les enfants rentrent tous les jours avec un coloriage de mandala», explique la conseillère communale Solange Platz Erard. Gros succès, en tout cas. Sur les 400 enfants qu'accueille le parascolaire chaque semaine, plus de 100 ont participé au projet. «Cela a aussi permis un dialogue différent avec les familles. Nous travaillons beaucoup sur le vivre-ensemble, représenté par la chanson finale, interprétée par une centaine d'enfants qui ne se connaissaient pas avant», souligne Anne-Emilie Stucker.

Sophie Bourquin

BOUDRY

Des Michels à la carte et au ukulélé

L'espace culturel de La Passade, à Boudry, propose le 6 février prochain un jeudi-musique déjanté mené par Les Michels. Le duo revisite à sa sauce les plus grands noms de la chanson française, à condition toutefois qu'ils s'appellent Michel. Par ailleurs, la troupe de La Passade programme de nouvelles représentations de son spectacle «Ils étaient dix».

A l'enseigne des «Chansons aléatoires» – comprenez les chansons d'artistes décédés –, le duo Les Michels invite le public à construire le programme de la soirée. Avec humour et finesse, Les Michels partagent contrebasse, voix et ukulélé pour interpréter, à la demande du public, des chansons de Michel Dassin, Michelle Piaf, Michel Hallyday ou encore Michel Brel et même Michel Jackson si c'est demandé gentiment. Découverts à Avignon, on leur reconnaît, partout où ils passent, la réputation d'être complètement loufoques,



Les Michels revisitent le répertoire français à leur sauce loufoque. Photo SP

déjantés et incroyablement sympathiques. Ces deux-là revisitent avec

humour et quelques phrases modifiées à leur sauce les chansons françaises de chanteurs et chanteuses décédés. Leur recette? Une interaction entre le public qui choisit les chansons qu'il veut entendre. Une règle? Que tous les chanteurs et chanteuses disparus soient des «Michels»!

(comm-sb)

Espace culturel La Passade, jeudi 6 février, à 20 h; assiette-Passade servie dès 18 h 30 (réservation obligatoire au 032 841 50 50)

Des dates en plus

Face à un succès qui ne se dément pas, la compagnie de La Passade programme de nouvelles représentations de la pièce «Ils étaient dix», d'Agatha Christie.

Janvier: ve 31

Février: sa 1er et di 2 / sa 8 et di 9 / di 16

Mars: ve 7, sa 8 et di 9 / sa 15 et di 16 / ve 21, sa 22 et di 23 / di 30

Avril: sa 5 et di 6 / ve 11

Mai: ve 2, sa 3 et di 4 / ve 9 et di 11

Vendredis et samedis à 20 h, les dimanches à 17 heures.

AGENDA

BEVAIX

Théâtre du Plan-Jacot

«Paul m'a laissé sa clé»
pièce de François Scharre
par la Troupe aux Chandeliers
ve 31 janvier et sa 1er février, 20 h
di 2 février, 17 h
réservations sur
www.troupe-aux-chandeliers.ch

BÔLE

Club des loisirs

«Le Portugal, Porto»
exposé de Philippe Bovay
maison de paroisse
lu 3 février, 14 h 15
invitation à toutes et tous

BOUDRY

Eglise catholique

Concert inaugural
du piano Roesler
di 2 février, 17 h
entrée libre, collecte

La Passade

«Ils étaient dix»
pièce d'Agatha Christie
par la Cie de La Passade
ve 31 janvier, 7 et 21 mars, 20 h
sa 1er et 8 février,
8, 15 et 22 mars, 20 h
di 2, 9, 16 février, 9, 16,
23 et 30 mars, 17 h
réservations: www.lapassade.ch

Exposition Joëlle Gasser Keller

jusqu'au 31 janvier 2025
me, je et ve, de 15 h à 18 h

Musée de la vigne et du vin

château, me au di (14 h-17 h),
ou sur rendez-vous
expo aquarelles Paul Bouvier
jusqu'au 16 février 2025

COLOMBIER

Théâtre

«Mercury»
par la Cie Calmez-vous!
sa 1er février, 20 h
réservations
sur www.theatredecolombier.ch

Collège de Longueville

Soirée Midnight Littoral
sa 1er février, 19 h-22 h
entrée libre, sans inscription

Galerie Numaga

Expositions Nele Gesa Stürler
et art africain
jusqu'au 30 mars
me au di, 14 h 30 à 18 h

B
BURO
S SELECTION
papeterie - mobilier de bureau
planification d'espace de travail

CH-2017 Boudry

Fbg Ph.-Suchard 7

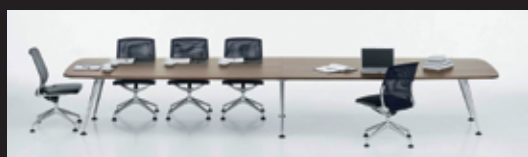
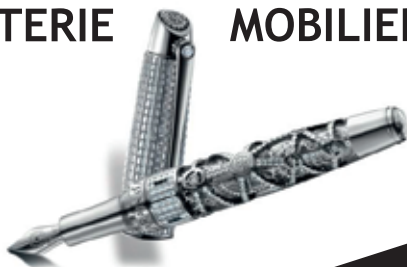
032 841 44 14

www.buroselection.ch

contact@buroselection.ch

PAPETERIE

MOBILIER DE BUREAU



Fbg Ph.-Suchard 7

CH-2017 BOUDRY

T. +41 32 842 10 58

www.rossetti-mobilier.ch

info@rossetti-mobilier.ch

rossetti
mobilier contemporain

COLOMBIER

Une aventure familiale caustique et déglinguée



Lorsqu'une fête foraine devient une prison scintillante.

Photo SP-Camilo Baquerre

Avec «Rouille et paillettes», la troupe fribourgeoise Teatro La Fuffa a fait un carton au Festival d'Avignon l'été dernier. Un spectacle qui traite avec un humour grinçant du mal-être adolescent, à savourer samedi 8 février au théâtre de Colombier.

Formidable succès public, la pièce «Rouille et paillettes» est la deuxième création de la jeune compagnie fribourgeoise Teatro La Fuffa, co-fondée par Saskia Simonet et Filippo Caparella qui en signent la mise en scène. Dans un univers à la limite du grotesque, qui oscille non sans grincements de la poésie au burlesque, la pièce aborde entre autres le thème sensible du passage de l'enfance à l'adolescence. Les comédiens Marjolaine Minot, Saskia

Simonet et Martin Durmann incarnent la famille Clapier, contrainte de vivre dans une roulotte au cœur d'une fête foraine héritée d'un lointain parent. La mère tente de toutes ses forces d'échapper à son obsédante mélancolie, le père est un optimiste pathologique et la fille, adolescente en quête d'identité, rêve de devenir une tueuse en série.

Le spectacle mélange différents styles de narration, créant un univers grotesque où le tragique, le comique, la réalité et l'imaginaire s'entremêlent sans cesse, à un rythme époustoufflant. (comm-sb)

Théâtre de Colombier,
samedi 8 février à 20 h; réservations
sur www.theatredecolumbier.ch

BOUDRY

La gym se balade dans des mondes magiques



Les sportifs de Gym Boudry lors d'un final flamboyant.

Photo Sophie Bourquin

Fidèle au rendez-vous, la société Gym Boudry a présenté samedi dernier son traditionnel spectacle de janvier dans une salle de spectacles pleine à craquer. Danseuses et gymnastes ont enchaîné deux représentations féériques dans la même journée.

Une fois encore, le spectacle de Gym Boudry a attiré la foule samedi 25 janvier dernier! Construit sur le thème de l'aventure, le show a embarqué son public dans des mondes fantastiques au son de musiques de film.

De «Pat'Patrouille» à «La Reine des neiges» pour les plus petits, en passant par «Avatar», «Le Seigneur des

anneaux» ou encore «Harry Potter», danseuses et gymnastes ont déployé tout leur talent dans des performances en groupe, en duo ou même en solo pour les plus téméraires.

Des petits sketches sont venus ponctuer le spectacle, ainsi que des vidéos projetées sur grand écran évoquant la vie du club au cours de l'année écoulée. Les bénévoles ont rappelé les performances des gymnastes aux épreuves cantonales et ont profité de l'occasion pour lancer un appel aux bonnes volontés afin de renforcer leur équipe, qui doit notamment remplacer certains moniteurs.

Sophie Bourquin

GOTTBURG
Toitures & façades depuis 1966

APPRENTISSAGES

Rejoins-nous au sommet

COUVREUR | ÉTANCHEUR | FERBLANTIER

m.gottburg@gottburg.ch | 032 845 16 30

**Mazout
Essence
Diesel**

032 843 84 00

margot mazout

le Colibri
Accompagnement vers un nouvel envol

CONFÉRENCE
mercredi 12 février à 17h30
Salle de conférence, Maladière Centre, Neuchâtel
Entrée sud, ascenseur, 3^e étage

**LA CÉRÉMONIE
DES FUNÉRAILLES**
Quels rituels: entre traditions
et libertés sociales...

Intervenant: **Bernard Emery**
des pompes funèbres Emery
inscription souhaitée avant le 5 février
sur le site www.associationlecolibri.ch

L'association le Colibri propose un accompagnement lors d'un deuil, d'une séparation: **Les Trajets Colibri**
Enfants, jeunes et adultes y trouveront des ressources psychologiques et sociales pour surmonter et traverser ces périodes particulières.



Déclarations d'impôts (NE),
représentation en cas de
comparution auprès de
l'autorité fiscale

Comptabilité, décomptes TVA/
AVS/Assurances sociales

Aide à personnes âgées pour
paiements en fin de mois

Fiduciaire Nathalie Debrot

Roncinier 5 ■ 2023 Gorgier
032 835 20 38
chndebrot@bluewin.ch

Publicité, administration et rédaction

Littoral Région Sàrl
Z.I. Chapons-des-Prés 16
2022 Bevaix

Tél. 032 727 20 17

Email journal@littoralregion.ch

IMPÔTS

Télétravail et frais professionnels 2024

Le télétravail a pris de l'ampleur dans de nombreuses entreprises depuis la crise sanitaire. Il a été pratiqué de manière régulière par de nombreux salariés durant l'année 2024.

Ce nouveau mode de travail a bien évidemment un impact sur la déduction des frais professionnels, puisque les déductions pour les frais de déplacement et de repas hors du domicile sont accordées en fonction du nombre de jours qui génèrent effectivement des coûts.

Les personnes qui ont effectué du télétravail de manière régulière durant l'année 2024 doivent donc en tenir compte dans la revendication de leurs frais professionnels, mais peuvent en complément faire valoir une déduction pour les jours effectués en télétravail.

Cette déduction est accordée de manière forfaitaire. Elle vient s'ajouter à la déduction ordinaire pour autres frais professionnels (3% du salaire net, mais au minimum 2000 francs et au maximum 4000 francs). Elle est calculée à hauteur de 10% du salaire net, mais est limitée au maximum à 4000 francs par année. Elle



est ensuite proratisée en fonction du nombre de jour(s) par semaine effectué(s) en télétravail.

Cette déduction supplémentaire couvre tous les frais divers que le/la contribuable peut supporter dans le cadre de l'exercice de l'activité à son domicile (utilisation d'une pièce, frais d'électricité, de connexion internet, de petit matériel, etc.). Les personnes bénéficiant d'une indemnité de frais de la part de l'employeur ne peuvent pas faire valoir cette déduction.

Exemple

Si une personne réalise un salaire annuel net de 70 000 francs et a effectué en moyenne deux jours de télétravail par semaine (92 jours par année), elle pourra prétendre à une déduction supplémentaire de 1600 francs (10% de 70 000 francs, mais maximum 4000 francs / 230 jours x 92 jours).

Elle ne pourra dans ce cas par contre revendiquer qu'un total de 138 jours au titre de frais de déplacement et de repas hors du domicile (réduction proportionnelle en fonction du nombre

de jours effectués en télétravail). Les personnes qui ont effectué du télétravail de manière régulière, mais qui ont tout de même supporté le coût annuel d'un abonnement de transports publics, peuvent faire valoir l'intégralité de cette dépense.

La déduction forfaitaire ordinaire pour autres frais professionnels (3% du salaire net, mais au minimum 2000 francs et au maximum 4000 francs) est également accordée sans aucune réduction même si du télétravail a été effectué de manière régulière.

Aucune déduction n'est accordée pour les personnes qui ont effectué du télétravail de manière occasionnelle (télétravail en soirée par exemple). Dans ce cas, les frais de déplacement et de repas hors du domicile peuvent être revendiqués de manière tout à fait ordinaire.

Le service des contributions compte de manière générale sur la responsabilité de chacun pour que la situation présentée dans la déclaration d'impôt corresponde à la réalité des frais professionnels supportés.

Le service des contributions ne va pas demander aux employeurs d'apporter des mentions spécifiques sur les certificats de salaire de l'année 2024, telles que le nombre de déplacements ou le nombre de jours effectués en télétravail.

Les employeurs sont néanmoins tenus de respecter les autres obligations contenues au niveau du guide d'établissement du certificat de salaire. En cas de questions, le service des contributions se tient à votre disposition:
(Source: Etat de Neuchâtel)



Fiduciaire ED Sàrl

Tenue de
comptabilité

Eddy Deuber
Expert fiduciaire diplômé

Fiscalité – déclarations
d'impôts

Chantal Bringold

Administration
de successions

Rue Félix-Bovet 30, 2015 Areuse

Gestion d'entreprise

+41 (0)32 841 39 63

Création et liquidation
de sociétés

e.deuber@fidued.ch



Rue Haute 27, 2013 Colombier
T 032 841 0 841
info@fiscaplus.ch
www.fiscaplus.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

- Planification et conseils fiscaux
- Déclarations d'impôts, succession
- Comptabilité, TVA, gestion des salaires
- Gestion et conseils d'entreprise
- Organe de révision
- Gestion immobilière

Faugère David
Agent fiduciaire avec brevet fédéral
CAS en fiscalité des PME

PRESTATIONS PROFESSIONNELLES



Partenaire dans la gestion de votre patrimoine

Déclarations d'impôts

Conseils et aides

Déclarations d'impôts – Comptabilité artisans – Gérance
Assurances – Dettes – Travaux de bureau – Aide

Rue Louis-Favre 23 – 2017 Boudry

Tél. 079 245 89 08

info.aidplus@bluewin.ch



POINTET SA

Fiduciaire & Services immobiliers

- Déclarations d'impôts
- Conseils fiscaux
- Tenue et révision de comptabilités
- Gérances immobilières

- Conseils d'entreprise
- Création, liquidation de sociétés
- Successions

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Rue J.-J. Lallemand 5 - Neuchâtel (près des Jeunes-Rives)

032 724 47 47 - www.fiduciaire-pointet.ch

EN BREF

Boudry : les aînés en voyage dans le temps

La prochaine rencontre du Club des aînés boudrysan aura lieu le mardi 4 février, à 14 h 30 au foyer de la salle de spectacles. Les participants sont invités à un petit voyage dans le temps, grâce à la projection de films d'archives super 8 de Daniel Moulin présentant des faits divers de la vie locale de Boudry pendant les années 1980 à 1990. De beaux souvenirs pour les anciens ou des découvertes pour les plus jeunes retraités, en tout cas un bel après-midi à passer ensemble. Le programme du 1er semestre 2025 sera publié dans le prochain numéro de «Boudry contact». (comm-sb)

COLOMBIER

L'aventure continue au Haricot magique

La rumeur circulait depuis quelques mois dans le village: Le Haricot magique fermerait ses portes en décembre pour ne point rouvrir. La rumeur se trompait et la petite librairie indépendante accueille à nouveau les jeunes amoureux des livres depuis le 8 janvier. Rencontre avec les deux nouvelles gérantes, Maud von Bergen et Manuelle Beurdeley, deux amies prêtes à relever le défi.

Spécialisée dans la littérature enfantine, la petite librairie Le Haricot magique, à Colombier, a changé de mains. Après treize années à la tête de l'enseigne, la gérante Violaine Héritier a souhaité remettre sa boutique, ce qui n'a pas échappé à Maud von Bergen, enseignante spécialisée qui a vu dans l'annonce l'occasion de prendre un nouveau départ. «Quand j'ai vu que la librairie était à remettre, j'en ai tout de suite parlé à Manu, qui a été emballée. Nous sommes amies depuis plus de 20 ans et nous étions très motivées à l'idée de travailler ensemble», raconte Maud von Bergen.

Grandes lectrices et passionnées de jeux de société, les deux femmes ont opéré une transition en douceur. «Nous avons hésité à démarrer directement en août, mais comme nous n'avons aucune expérience de la gestion d'une librairie, nous avons commencé à travailler en stagiaires et nous avons appris le métier en quatre mois.»

Certes, les deux amies sont bien conscientes que faire vivre une librairie indépendante dans un village constitue un sérieux défi. «On sait bien qu'on ne va pas devenir riches avec ça», s'amuse Manuelle Beurdeley, «mais nous avons pas mal d'idées et envie de mettre notre petite touche en plus. Nous n'avons pas imaginé tomber sur un bijou pareil, nous avons eu le temps de nous rendre compte de la valeur d'un tel endroit».



Venues de l'enseignement, Manuelle Beurdeley et Maud von Bergen ont repris avec passion l'enseigne du Haricot magique.

Photo Sophie Bourquin

Des coups de cœur en rayon

Trois semaines après la réouverture, les débuts sont prometteurs. Beaucoup de curieux passent la porte et se réjouissent de constater que la boutique va demeurer dans le village. «Il y a de plus en plus de gens qui viennent passer des commandes.» Parce que si la librairie est spécialisée dans les livres et jeux pour enfants, elle possède aussi un modeste rayon de littérature adulte, avec quelques nouveautés et best-sellers, ainsi qu'un petit échantillon de littérature japonaise qui passionne Manuelle Beurdeley: «On a le droit de se faire plaisir et mettre en avant les livres que l'on aime», sourit-elle. Pour les plus jeunes lecteurs, les deux gérantes font aussi appel à leurs inclinaisons respectives pour garnir les rayons. «Les représentants arrivent avec des catalogues monstrueux, alors nous y allons au feeling, tout en essayant de présenter autre chose que ce que l'on trouve

à la Coop ou à la Migros.» Et mieux vaut connaître les ouvrages en rayon, car les clients sont souvent avides de conseils: «Les gens arrivent et demandent un cadeau 'pour un enfant de 6 ans qui aime les baleines et le jardinage'... et il faut faire avec!», s'amuse Maud von Bergen.

Heureuses de pouvoir compter sur le soutien des institutions – les bibliothèques scolaires, bibliobus et HEP passent leurs commandes chez les libraires indépendants – les deux femmes bouillonnent d'idées et de projets: soirées jeux de sociétés, séances de dédicaces, invitations d'artisans à venir travailler une journée dans la boutique sont à l'étude. Ainsi que l'organisation d'événements pour marquer le coup des 20 ans du Haricot magique, en mars prochain, qui semble bien parti pour perdurer 20 ans de plus!

Sophie Bourquin



MAÇONNERIE
CARRELAGE • GÉNIE CIVIL
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

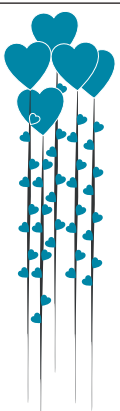
cherche une

**Secrétaire
40 à 50%**

Entrée en service durant le 1^{er} trimestre 2025 avec expérience dans le domaine de la construction (devis, facturation, etc.)

Faire offre avec documents usuels.

J. Lopes Construction
Rue du Château 8
2022 Bevaix
032 846 26 81



Le 7 février, trouvez des idées de cadeaux et restaurants pour les beaux yeux de votre Valentin·e dans votre journal!

Littoral
RÉGION



EN SOUTIEN DE LORIS KYBURZ

Soirée de gala

★ ★ ★ ★ ★

"Années Rétro"

DRESS CODE RECOMMANDÉ

★ **Le 08 mars 2025** ★
de 18:30 à 02h00
à La Rouvraie, Bevaix
avec animations, tombola & DJ

Une montre haut de gamme à gagner!

concert live
Lilly's Swing

Soutenez
Loris Kyburz,
pilote automobile

Rejoignez-nous en individuel ou en groupe !!

★ Table de 10 à 12 personnes ★
Prix de la soirée 120 CHF par personne
Menu 4 plats
Apéritif & cafés offerts

Publicité offerte à toute entreprise pour une table complète réservée

Vous ne pouvez pas être présent ?
Montrez votre soutien avec une bache publicitaire pour 300 CHF

Inscription
Loris Kyburz : l.kyburz@bluewin.ch / +41 79 852 02 29
La Rouvraie : info@larouvraie.ch / +41 32 847 96 96

*Allergies ou régimes spéciaux à mentionner lors de l'inscription.



GORGIER

La faune du Panama dans l'objectif

Deux ans après son premier périple dans l'Etat du canal, Alain Badstuber retourne, pendant trois mois, explorer le Panama, petit pays couvert de parcs nationaux. La richesse et la variété de la faune locale fascinent ce photographe animalier.

Habitant de Gorgier, Alain Badstuber a été initié à la photo, dès son plus jeune âge, par sa marraine qui l'emmenait au bord du lac pour immortaliser des foulques et des canards avant de développer les images dans son propre laboratoire. Dès l'âge de 18 ans, Alain Badstuber sillonne l'Europe, puis l'Afrique et l'Amérique latine, animé par sa passion: photographier la nature.

Forestier-bûcheron au départ, il entreprend, à 28 ans, une formation de laborant en agrobiologie à l'Université de Neuchâtel, avec une spécialisation en entomologie et faunistique. Après avoir travaillé pendant dix ans pour le Centre



Amazone à diadème.

Photo Alain Badstuber

suisse de cartographie de la faune, il fonctionne comme guide de brousse à Madagascar pendant quatre ans avant de revenir en Suisse où il occupe des postes plus alimentaires, sans lien avec la faune. Depuis 2021, il se définit comme: retraité actif, pigeon voyageur et photographe!

Un choc thermique de 30 degrés

Notre globe-trotter est parti le 1er janvier de Gorgier, avec une température proche de zéro, pour aller dormir à Genève afin de pouvoir arriver assez tôt à l'aéroport car la liaison pour Amsterdam décolle à 7 h 10. Après un vol de onze heures,

il a débarqué, en fin d'après-midi, à Panama City où le thermomètre affichait 32 degrés et s'est installé pour cinq nuits dans l'hôtel qui l'avait hébergé lors de son premier voyage.

«Installé» n'est pas le bon terme car Alain Badstuber ne tient pas en place. Il a visité, dès le lendemain, un parc urbain rempli, notamment, de paresseux, de rats-laveurs et d'iguanes verts, avant de consacrer le samedi et le lundi à la découverte d'une réserve naturelle jouxtant la ville. Par principe, ce photographe se repose le dimanche: «Je laisse la nature aux gens qui travaillent et la forte



Alain Badstuber (photo ci-contre) et ses volumineux bagages à la gare.

Photo Alain Badstuber

affluence rend les photos plus difficiles.» Le mardi 7 janvier, Alain effectue son premier transfert interne de quelques dizaines de kilomètres vers le nord-est pour rejoindre Gamboa, porte d'entrée d'une des forêts tropicales panaméennes. Il y reste une semaine et marche tellement pour obtenir de belles photos qu'il attrape des cloques qui l'obligent à s'octroyer un jour de repos supplémentaire. Une semaine plus tard, il se déplace de 150 km à l'ouest pour rejoindre Villa Tavida en empruntant la mythique route Panaméricaine qui relie l'Alaska à la Terre de Feu. Il y photographie son premier serpent, un spécimen de 130 cm. Sa prochaine étape prévue est El Valle San Anton, à une poignée de kilomètres, elle sera relatée dans un futur article.

Jean Panés

Voir toutes les photos: www.papayer-edition-photo.com



La morsure de ce serpent liane n'est pas dangereuse.

Photo Alain Badstuber

eli10
Votre partenaire dans la transition énergétique.
eli10.ch
Une nouvelle identité au service de l'énergie littorale.



EMERY Ecoute Respect Disponibilité
Pompes Funèbres
Une présence emplie d'humanité
Prévoyance - Formalités - Transports
COLOMBIER • 24/24 • 032 841 18 00

GARAGE JAQUIER
CORTAILLOD
032 842 10 60
Réparations Auto-Moto

Pellaton
ESPACES VERTS
Avenue de Neuchâtel 35
2024 St-Aubin-Sauges

GAILLE construction
Réalizations en bois
110 ans
CHARPENTE, COUVERTURE, FERBLANTERIE
TOITURE DE VILLA, IMMEUBLE
RÉNOVATION DE TOITURE, CRÉATION DE LUCARNES ET POSE DE VELUX
FERBLANTERIE & COUVERTURE
SOLIVAGE, DALLE BOIS LAMELLÉ-COLLÉ ET PLANCHER
ÉTANCHÉITÉ DE TOITS PLATS
REVÊTEMENTS DE FAÇADES EN BOIS
Gaille Construction SA | Route de St-Aubin 3 | 2027 FRESENS
032 835 28 28 | www.gaille.ch | info@gaille.ch

EN BREF

Patinage synchronisé : des juniors d'élite sur la glace

Le Neuchâtel Trophy approche à grands pas. Le vendredi 7 et le samedi 8 février, pas moins de 20 équipes suisses et européennes vont patiner sur la glace des patinoires du Littoral, à Neuchâtel. Plusieurs catégories seront représentées. Pour le public, ce sera notamment l'occasion de voir évoluer les jeunes talents qui feront briller le patinage synchronisé ces prochaines années.

Parmi les équipes provenant de notre pays, deux viennent de Neuchâtel: les United Blades Basic Novice et les United Blades Mixed Age, dont la capitaine, Justine Landry, est une enfant de Chez-le-Bart. La cérémonie d'ouverture de la compétition se tiendra le vendredi 7 février à 16 h 15. Les compétitions suivront dès 17 heures. Le samedi 8 février, les équipes évolueront sur la glace dès 15 heures.

(comm-sb)

Infos et billetterie

sur le site www.neuchatel-trophy.ch

MONTALCHEZ

Le « Teut » nous a quittés

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que ses nombreux amis et connaissances ont appris le rapide départ pour l'éternité de Francis Rognon, de Montalchez, un personnage qui a beaucoup apporté à son vaste entourage.

Une assistance plus nombreuse que ce que le temple pouvait contenir a rendu un dernier hommage à Francis Rognon (photos SP), dit le « Teut », alors qu'une haie de motos sonores a salué la sortie de son cercueil.

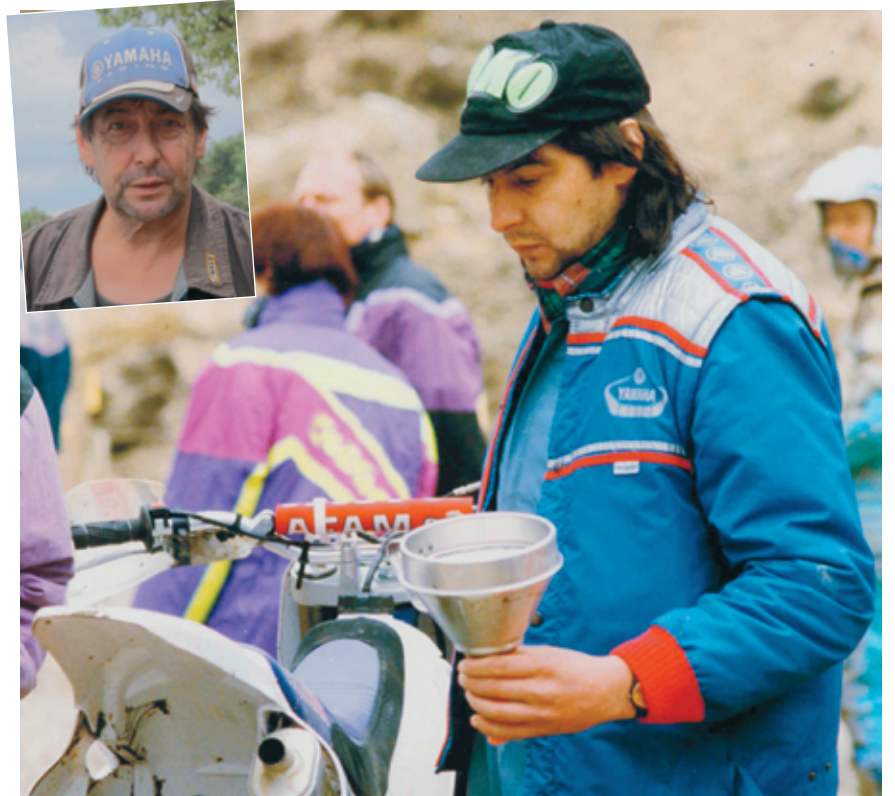
Né le 5 juin 1960 à Montalchez, où il a toujours vécu, il avait appris à Fresens son travail de mécanicien sur machines agricoles. Il a pratiqué ce métier jusqu'en 2001 pour entrer ensuite au service de la commune de Saint-Aubin, d'abord comme cantonnier puis comme concierge à l'école primaire. Il a également fait partie des autorités législatives et exécutives de sa commune de Montalchez.

A part une période, entre ses 15 et 20 ans, à la fanfare de Provence, ses loisirs ont été consacrés à sa passion, le sport motocycliste qu'il pratiquait encore il y a peu. Dès l'âge de 14 ans, il s'est mis à bricoler des motos et bien sûr à les piloter. Dès qu'il eut 18 ans, il commença la compétition de moto-cross, d'abord en junior où il obtint le titre de vice-champion suisse junior pour finalement courir en catégorie internationale de la FMS. Il a également participé aux courses du championnat Angora, et finalement à des compétitions amicales jusqu'à l'approche de ses 50 ans.

Dès 1995, il s'est aussi mis à concourir en trial. Sa dernière course en Ardèche, amicale celle-ci, date d'octobre dernier! Incroyable... quand on sait les qualités d'équilibre, par exemple, qu'il faut avoir.

Bricoleur polyvalent

Celui qu'on appelait familièrement le « Teut » était une personnalité attachante.



Son sens du dévouement était remarquable. Doué, bricoleur, très polyvalent, il réparait, rénovait tout ce qui lui tombait dans les mains que ce soit pour lui ou pour autrui. Ainsi, infatigablement, sans compter ses heures, il rénovait lui-même ses bâtiments et n'importe quelle machine ou objet. Homme issu de la terre, il aimait la campagne et la forêt où il prenait plaisir, par exemple, à « faire du bois ».

Mais son « œuvre » majeure a été la piste d'entraînement de moto-cross de Gorgier, qu'il a créée en 1978 avec le « Monus », son cousin Henri-Maurice Rognon. Ce qui est remarquable, c'est qu'elle dure

toujours. Si c'est le cas, c'est grâce à la fermeté de Francis Rognon pour le respect des heures d'ouverture, et à son inlassable présence, son dévouement et à l'entretien sans cesse renouvelé qu'il lui prodiguait. Il a ainsi pu donner une image positive et disciplinée du monde des motards de compétition.

Cet exemple ne s'est bien sûr pas limité à ce monde des deux-roues. De manière générale il disait: « Il faut rendre son corps utile. » Sa famille ajoute qu'il a su lui inculquer le sens et le respect du travail et du devoir, et qu'il tenait à dire qu'il était très fier du résultat obtenu avec ses enfants.

Lucien Weber

LOTO**dimanche 2 février****Cortailod**

Salle Cort' Agora - Loto 15h - Portes 13h

35 tours

1 Impériale: 1'500.-

Minibingo

Organisation: USL Corcelles

toutes les informations sur www.infoloto.ch

eren
PAROISSE RÉFORMÉE
LE JORAN

Paroisse du Joran
Bevaix – Boudry – Cortailod – La Béroche

www.lejoran.ch**Echange de chaire**

Une nouveauté dès février...

Lors du Synode de décembre, les délégués ont voté l'entrée en vigueur de l'échange de chaire voulu dans le processus EREN 2023. Cela implique que les troisièmes dimanches du mois (février, mars, mai, juillet, août, octobre, novembre), nous accueillerons un-e ministre d'une autre paroisse et que l'un-e de nos ministres se rendra dans une paroisse du canton. Le dimanche 16 février, nous aurons le plaisir d'écouter le pasteur Frédéric Siegenthaler de la paroisse de l'Entre-2-lacs.

Conférence à Bevaix

Animer la cure de Bevaix, idéalement située au centre du village et offrir à la population des moments de convivialité et de culture, c'est le but d'un groupe motivé.

Les conférences du début d'année 2025 devraient satisfaire un public curieux. La soirée se termine par un moment convivial autour d'un apéritif. Entrée libre, chapeau

**A la recherche du frelon asiatique**

Judi 20 février à 18h30, Cure 5. Philippe Ribaux et Sophie Treuhardt, apiculteurs, partageront avec le public leurs connaissances sur cet insecte envahissant et les moyens de prévenir l'invasion dont un nid a déjà été découvert à Bevaix.

AGENDA**Lieu de vie de Saint-Aubin**
Café Béroche

Mercredi 12 février à 15h, à la Maison de paroisse. Sylvane Auvinet

Souper-raclette

Vendredi 21 février à 18h30 à la Maison de paroisse. Avec la participation du chœur L'Écho des campagnes de Montalchez. Inscription auprès de Sophie Wyss au 078 628 91 33.

Lieu de vie de Boudry

Samedi 15 février Soirée « spécial couples » Inscriptions auprès de Catherine Biedermann au 079 221 45 06

Lieu de vie de Bevaix

Souper langue
Samedi 8 février à 18h. Inscriptions jusqu'au 2 février auprès de Véronique Zbinden au 079 364.15.17

Terre Nouvelle Carême-Jeûne

Judi 27 février à 18h30 à la cure de Boudry, séance d'information sur la semaine de jeûne. Christine Phébade

Marché solidaire

Vendredi 28 février dès 10h, Maison de paroisse de Cortailod
Sylvie de Montmollin

CULTES**Dimanche 2 février**

Culte, 10h, Cène, Temple de Bevaix
Catherine Borel

Dimanche 9 février

Culte, 10h, Cène, Temple de Boudry
Karin Phildius Journée d'offrande EREN

Dimanche 16 février

Culte, 10h, Cène, Temple de Saint-Aubin.
Frédéric Siegenthaler
Echange de chaire

Dimanche 23 février

Culte, 10h, Cène, Temple de Cortailod
Karin Phildius

MERCI, tout don accueilli
avec reconnaissance.

Par TWINT

ou IBAN

CH36 0900 0000 1737 8780 2



BEVAIX

A propos d'une sublime maison de maître

A Bevaix, proche des rives du lac, une maison de maître est à vendre. Coup d'œil sur l'objet de cette transaction et évocation de sa propriétaire actuelle, promotrice d'un patrimoine pictural exceptionnel.

En passant rue des Chavannes, à Neuchâtel, le badaud s'arrêtera peut-être devant la vitrine de Cardis Immobilier Sotheby's International Realty. Parmi les offres de ventes, son regard sera inmanquablement attiré par l'annonce d'une «sublime maison de maître préservée en toute intimité», selon les termes de l'agence, habituée des transactions immobilières d'objets haut de gamme.

Comme la «sublime maison de maître» est celle de Chauvigny et qu'elle est située à Bevaix, il semblait intéressant d'en savoir plus. Dont acte, en franchissant la porte de l'agence pour parler de cette propriété de plus de 10 000 m², cédée à quelque 5,9 millions de francs. Mais la discrétion est de mise dans le milieu. Tout au plus apprend-on que «Mme Bettina Dix-Pfefferkorn en est propriétaire depuis 2005», accepte de lâcher Raphaël Bonjour, courtier en immobilier et chargé de la vente de Chauvigny.

Des œuvres «dégénérées»

Mais qui est donc Bettina Dix-Pfefferkorn? C'est la petite-fille de l'artiste



Une «sublime maison de maître» dans un domaine de plus de 10 000 m².

Photo Jacques Laurent

allemand Otto Dix (1891-1969), peintre et graveur renommé, dont les tableaux les plus marquants témoignent de l'expérience traumatisante qu'il fera en combattant durant la Première Guerre mondiale. Paradoxalement, sa célébrité lui viendra surtout de la déconsidération pour ses œuvres, jugées «dégénérées» par les nazis; en 1937, la plupart de ses tableaux seront retirés des musées ou brûlés.

Bettina Dix-Pfefferkorn a joué un rôle déterminant dans la préservation et la promotion de ce patrimoine pictural.

Dans cette perspective, en 1983, elle a créé la Fondation Otto Dix, lui cédant la maison familiale de Hemmenhofen pour la moitié de son prix dans le but d'y installer un musée dédié aux œuvres de l'artiste. Situé sur les rives de l'Untersee, la partie ouest du Lac de Constance, le Museum Haus Dix est aujourd'hui une dépendance du Kunstmuseum de Stuttgart.

Bettina Dix-Pfefferkorn met donc en vente sa propriété de Chauvigny. Selon une information rapportée par «ArcInfo» en 2023, elle souhaite se rap-



Tableau central du triptyque «Metropolis», d'Otto Dix, 1928. Photo SP/II

procher de ses enfants et petits-enfants qui résident en Allemagne. Une chose semble sûre à scruter les photos de l'intérieur de la maison – 430 m² habitables tout de même –, de ses dix chambres à coucher et de ses sept chambres de bains, il n'y a plus, à Bevaix, de tableaux de grand-papa.

Jacques Laurent

Petites annonces

COURS

Cours yoga (postures + relaxation) mardi à 16 h 45 à Bôle dès le 13 janvier 2025. Renseignements 078 641 57 27

not
-ne
notaires

Ils exercent leur activité aux adresses suivantes:

M Marin-Épagnier
Rue Charles-Perrier 3
Case postale 59
2074 Marin-Épagnier
+41 (0)32 753 60 33
marin@not-ne.ch

C Cortaillod
Chemin de Ronzi 3
Case postale 76
2016 Cortaillod
+41 (0)32 842 41 74
cortaillod@not-ne.ch

CF La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 66
Case postale 1101
2301 La Chaux-de-Fonds
+41 (0)32 753 44 58
chaux-de-fonds@not-ne.ch

Quatre notaires, trois sites, une identité

**PIERRE-ALAIN LÉGER
SIMON STOECKLI**
Notaires

Étude Schaer Léger Stoeckli
Rue Charles-Perrier 3
2074 Marin-Épagnier

JULIEN DUBOIS
Notaire

Étude Schaer Léger Stoeckli
Chemin de Ronzi 3
2016 Cortaillod

**CÉLINE TRITTEN
HELBLING**
Notaire

Avenue Léopold-Robert 66
2301 La Chaux-de-Fonds

s'associent pour former la nouvelle Étude

not
-ne
notaires

Maître Marc Schaer, notaire honoraire, cesse ses activités professionnelles après 38 ans de pratique du notariat. Ses anciens associés le remercient pour son dévouement et lui souhaitent une heureuse retraite. Maître Marc Schaer reste à la disposition de la nouvelle Étude not-ne qui pourra bénéficier de sa large expérience.